

MASTER
Lettres, Langues , Sciences humaines et sociales
Mention cohabilitée Université de Cergy-Pontoise-Université Paris 1

ÉTUDES EUROPÉENNES ET AFFAIRES INTERNATIONALES

SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE :

TRADUCTION D'AFFAIRES 2009-2010

GUIDE DES ÉTUDES

Première année (M1)

Conditions d'admission :

Etre titulaire du diplôme de Licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent. Les étudiants sont admis sur présentation d'un dossier de candidature et d'un relevé d'acquis permettant d'évaluer leurs capacités en langues étrangères.

M1- Semestre 1 (S1)

SEMESTRE DE TRONC COMMUN AUX PARCOURS A, B, C, D

1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX
Choisir 4 des 5 éléments constitutifs (EC) 1 à 5

EC 1- Histoire de l'Europe et des Relations internationales

A – L'idée d'Europe dans l'histoire et les projets d'union européenne et de paix universelle de Charlemagne au début du XXIème siècle, (24 CM), *François PERNOT* (6 crédits)

EC 2- Géographie

B- Géographie de l'Europe et du monde (24 CM) , *Didier DESPONDS* (6 crédits)

EC 3- Sciences politiques

C- Sciences politiques : Enjeux de sécurité intérieure en Europe, *Pierre PIAZZA* (24 CM),(6 crédits)

EC 4- Sciences juridiques

D- Droit international (24 CM), *Michel COSNARD* (6 crédits)

EC 5- Sciences économiques

E - Economie internationale (24 CM), *Tancrede VOITURIEZ* (6 crédits)

2. LANGUES VIVANTES (3 crédits chacune)
Enseignement obligatoire de deux langues vivantes:

Niveau langue de spécialité exigé en anglais et en allemand, pour le parcours B3 Traduction d'affaires :

- 1 - Anglais de spécialité (18 TD) : Etude suivie de l'actualité économique et financière anglo-saxonne (*Barbara JAMORSKI*)
- 2.- Allemand de spécialité (18 TD): Actualité sectorielle et vie des entreprises allemandes (*Manfred ERTL*)
- 3- Espagnol de spécialité (18 TD) : Etude suivie des économies espagnoles et latino-américaines (*Josette TISSEAU*)

EN FIN DU SEMESTRE 1, ORIENTATION VERS LES PARCOURS SPÉCIALISÉS DE S2,
sur la base des résultats obtenus en S1 et sur présentation d'un projet professionnel

L'admission en S2 du parcours B3 Traduction d'affaires est conditionnée par une excellente connaissance du français et la maîtrise de deux des trois autres langues étudiées

Définition et objectifs généraux du Parcours B3 :

Le Master Traduction d'Affaires - Mention Traduction Juridique Spécialisée :
un objectif, former des professionnels de la traduction

Suite logique de l'ex-DESS TJS (Traducteur Juridique Spécialisé), formation reconnue tant pour sa pertinence et son caractère innovant en traduction juridique que pour son efficacité reconnue sur le plan de l'apprentissage et de l'insertion professionnelle, le Master *Traduction d'Affaires - Spécialité Traduction Juridique* de l'Université de Cergy-Pontoise a pour objectif, dans le cadre d'un processus de formation progressif étalé sur 2 semestres et complété par un stage en entreprise de 6 mois, de former les futurs traducteurs aux techniques de la traduction professionnelle et de leur donner une spécialisation marquée dans les domaines juridique et économique, tout en les sensibilisant aux spécificités d'autres disciplines du métier comme la traduction financière, le reporting financier et la communication d'entreprise, interne ou externe, ainsi bien sûr qu'aux enjeux généraux du monde des affaires. A l'issue du Master, les lauréats s'insèrent dans la vie professionnelle comme salariés d'entreprises allant de la multinationale à la PME, de cabinets d'avocats internationaux, d'agences de traduction, de sociétés d'études et de services en marketing et communication d'entreprise, de directions juridiques de grands groupes de services internationaux, banques, assureurs, etc. Leur sont également ouvertes les carrières dans les organisations internationales – en particulier dans le cadre d'une démarche de recrutement de stagiaires mise en place en partenariat avec l'ONU, les organes de l'Union Européenne, dont notamment ses instances spécialisées dans les questions juridiques et judiciaires, et bien d'autres institutions internationales, en France et à l'étranger; certains optent également d'emblée pour le statut d'indépendant (sous des formes diverses) à l'issue de leur cursus. Le marché de la traduction reste un marché très porteur et plein d'opportunités à condition de s'y positionner comme véritable professionnel soucieux et capable de délivrer une prestation de qualité, objectif considéré comme prioritaire dans la formation dispensée dans le cadre du Master Traduction d'Affaires.

M1 - SEMESTRE 2 (S2)
PARCOURS B 3 :

TRADUCTION D’AFFAIRES - SPECIALITE Traduction Juridique Spécialisée

SEMESTRE 2 :

A l'issue du semestre 1 de la première année du MASTER (M1) , les étudiants admis à suivre le Parcours B3 reçoivent durant le semestre 2 une formation conçue comme une session de préparation approfondie leur permettant de valider leur choix et d'acquérir les fondamentaux indispensables à une poursuite réussie du cursus : ils suivent un enseignement axé sur l'apprentissage de la traduction juridique et économique à partir de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand et sur le renforcement de la capacité de rédaction dans la langue cible (le français).

Les étudiants suivent également tous un cours de traduction français-anglais ayant le double objectif de les préparer à ce type d'exercice, indispensable sur le marché, et de renforcer leur maîtrise de l'anglais, langue de travail prépondérante dans le secteur de la traduction. Enfin, ils sont initiés aux techniques de traduction multimédia (traduction de logiciels et supports multimédia) et de traduction assistée par ordinateur (TAO, utilisation de mémoires de traduction). Les étudiants sont admis à s'inscrire en Semestre 3 en vue de la préparation de la deuxième partie du Master en fonctions de leurs résultats (évaluation combinant contrôle continu et examen final éventuel).

ENSEIGNEMENTS - INTITULES ET CONTENUS
(30 crédits)

MODULE A – TRADUCTION DES CONTRATS – TRADUCTION SPECIALISEE : JURIDIQUE - ECONOMIE (20 crédits)

Etude et pratique des fondamentaux indispensables à l'apprentissage de la traduction dans les domaines juridique et économique ainsi qu'à la traduction des contrats et documents contractuels de tous types.

Supports : documents authentiques ou sélectionnés pour leur pertinence, (ex. : informations économiques et juridiques, clauses et contrats-types).

Méthodologie : présentation et explicitation du document dans son contexte, identification de sa finalité, découverte et étude de la terminologie spécifique et associée, traduction et/ou étude de la traduction-type.

Sous-modules	Matière	Enseignant	Nombre d'heures (TD)
Sous-module A1 5 crédits	Traduction juridique angl-français	François Nouchi traducteur, Prof. Associé (36CM)	54
Sous-module A2 3 crédits	Traduction juridique allemand-français	Marion Sanchez traductrice juridique et interprète de conférences	12
Sous-module A3 3 crédits	Traduction juridique espagnol-français	Sylvie Decaudin , juriste, traductrice expert près le tribunal de Bordeaux	15
Sous-module A4 3 crédits	Traduction économique allemand-français	Michèle Weinachter Maître de Conférences au département de langues de l'UCP	15
Sous-module A5 3 crédits	Traduction économique angl-français	Catherine Leterrier , traductrice et interprète de conférences, chargée d'enseignements à l'UCP, l'université de Nanterre et IEP Paris	18
Module A6 3 crédits	Traduction économique espagnol-français	Alexandra Carrasco , traductrice indépendante, diplômée du DESS Traducteur Juridique Spécialisée	15
TOTAL MODULE			129

MODULE B - TRADUCTION ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET EDITORIALE français-anglais: approche de la traduction vers une langue étrangère dans une optique professionnelle - **Lucinda Glover**, professeur d'anglais à l'UFR de Langues de l'UCP, traductrice (18 h) **(5 crédits)**

MODULE C - TRADUCTION MULTIMEDIA & TAO : initiation à la traduction des supports informatisés multimédias et à la traduction assistée par ordinateur (utilisation des mémoires de traduction) - **Patricia Leleu**, (traductrice salariée diplômée de l'Université de Jussieu « Industrie des Langues » - (12 h) **(5 crédits)**

TOTAL VOLUME HORAIRE SEMESTRE 2 : 159 heures TD

En fin de S2 une Maîtrise LLSHS de l'UCP et de SHS de l'Université de Paris 1, mention « Études Européennes et Affaires internationales », Spécialité « Traduction d'affaires » est délivrée

Deuxième année - M2

Conditions d'admission

L'admission en M2 est ouverte à tout(e) étudiant(e) titulaire d'un diplôme français ou étranger équivalent à la maîtrise (soit Bac + 4) ou ayant validé une 1^{ère} année de Master (M1). **L'admission au parcours B3 Traduction d'affaires** requiert une connaissance approfondie du français et une très grande aisance dans le maniement de cette langue, doublée d'une excellente maîtrise opérationnelle de l'anglais (obligatoire) et (au choix) de l'allemand ou de l'espagnol. L'admission donne lieu à une sélection initiale sur dossier, à un test de traduction et, dans le cas où les circonstances le nécessiteraient, à un entretien final visant à évaluer et valider le niveau, les aptitudes et la motivation des candidats, notamment de ceux dont le projet s'inscrit dans le cadre de la formation continue ou qui constituent des cas particuliers.

La deuxième année de Master comporte 2 semestres, 1 semestre d'enseignement spécialisé intensif (S3) et un semestre de stage pratique en entreprise (S4) de 6 mois, pouvant être fait en plusieurs stages successifs (trois au maximum).

<p style="text-align: center;">SEMESTRE 3 PARCOURS B3 TRADUCTION D'AFFAIRES 30 crédits</p>
--

Objectif : accéder au niveau de traducteur professionnel

Le Semestre 3, soit de mi-octobre à fin mars de l'année suivante, les étudiants mettent en pratique et valorisent les bases acquises et développées durant le Semestre 2 du Master 1 ou dans leur université d'origine, dans le cadre d'une formation de haut niveau dont la densité et la diversité des enseignements ont pour objectif de les hisser au niveau professionnel requis pour s'insérer avec les meilleures chances de succès dans un secteur d'activité où l'amateurisme a définitivement perdu tout droit de cité.

La formation, essentiellement composée de travaux dirigés de traduction dispensés par des professionnels ou des universitaires spécialistes de la traduction en milieu professionnel, principalement dans les domaines juridique, économique et financier, s'articule autour d'un cours central de méthodologie de la traduction, dédié à une approche didactique et pratique de la traduction professionnelle, à l'aide de supports pour la plupart "vécus", à savoir d'origine professionnelle. Ce cours intègre un important volet consacré à la réflexion sur le projet professionnel, sous la forme d'interventions et d'une approche individualisée visant à inciter les étudiants à mieux identifier les enjeux et les contraintes spécifiques au métier de traducteur en fonction de leur positionnement (aspirations, compétences particulières, combinaison linguistique, entre autres) et à favoriser la recherche d'un stage le plus efficace et le plus complet possible. Les étudiants travaillent dans toutes les matières à partir de et vers leurs deux langues étrangères. Ils sont évalués sur la base de leur travail en cours ainsi qu'au moyen de travaux de traduction effectués en classe ou chez eux, le tout regroupé dans la note finale attribuée à chaque étudiant dans chaque matière. La moyenne requise pour obtenir le Master est de 10, étant entendu que si, au final, un étudiant termine avec un seul module inférieur à 10, ce module sera automatiquement compensé par les autres (à conditions qu'ils soient au minimum à la moyenne) mais que, si le semestre se solde avec deux modules (ou plus) en-dessous de la moyenne, aucune compensation ne pourra avoir lieu, et ce quelle que soit la moyenne générale obtenue. Une session de rattrapage sera organisée pour les étudiants concernés à des dates et selon des modalités qui seront fixées par le jury le moment voulu. A ce sujet, nous attirons l'attention des futurs participants au Master sur les termes de la clause suivante.

Extrait de la Charte des Examens en vigueur à l'Université de Cergy-Pontoise :

6-1-2 Toute fraude commise dans un examen peut entraîner pour le coupable la nullité de l'examen. Il peut être l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

Enseignements - Intitulés et contenus :

A) Théorie & pratique de la traduction éditoriale, juridique et économique (5 crédits)

Deux volets principaux : a) méthodologie de la traduction au travers d'une approche didactique soutenue par une mise en application immédiate des acquis sous la forme de travaux dirigés faisant exclusivement appel à des documents professionnels – b) sessions de sensibilisation aux enjeux et contraintes de la profession, travail sur la définition du projet professionnel et la recherche de stage, débouchant sur un suivi individuel des étudiants.
François Nouchi – Traducteur indépendant - Professeur Associé, Directeur des Etudes du Master (**40 heures CM soit 60 heures TD**)

B) Traduction Juridique VERS LE FRANCAIS (8 crédits)

Travaux dirigés de traduction juridique vers le français à partir de l'anglais, l'espagnol et l'allemand

Matériel : supports professionnels - Langues : anglais, espagnol, allemand

Traduction juridique anglais- français Olivier Rudelle (juriste, traducteur juridique, chargé d'enseignements) (**20h**) et **Frédéric Houbert** (traducteur juridique, enseignant à l'Université du Havre, auteur de nombreux ouvrages et dictionnaires sur la traduction juridique) (**10 h**) (**Total du module 30 h**)

Traduction juridique espagnol-français Sylvie Decaudin (juriste, traductrice juridique, expert près le tribunal de Bordeaux, chargée d'enseignements à l'UCP et l'université de Nanterre)– (**20 h**)

Traduction juridique allemand-français Marion Sanchez (traductrice et interprète de conférences, enseignante-chercheur à l'Université de Cergy-Pontoise - (**15 h**) - **TOTAL DU MODULE : 65 heures TD**

C) Traduction Juridique VERS L'ANGLAIS/ALLEMAND/ESPAGNOL (6 crédits)

Travaux dirigés de traduction juridique à partir du français vers l'anglais, l'espagnol et l'allemand

Matériel : supports professionnels - Anglais, espagnol, allemand

Traduction juridique français-anglais Paul Stowell (traducteur, directeur de l'agence de traduction Discours Direct, membre de la SFT, chargé d'enseignements à ENAss et Paris X (**20 h**)

Traduction juridique français-espagnol Sylvie Decaudin – (**20 h**)

Traduction juridique français-allemand Marion Sanchez - (**15 h**) - **TOTAL DU MODULE : 55 heures TD**

D) Traduction Economique VERS LE FRANCAIS (4 crédits)

Travaux dirigés de traduction juridique vers le français à partir de l'anglais, l'espagnol et l'allemand

Matériel : supports professionnels - Anglais, espagnol, allemand

Traduction économique anglais-français Catherine Leterrier (traductrice et interprète de conférences) (**18h**)

Traduction économique espagnol-français Alexandra Carrasco (traductrice indépendante, ancienne élève du DESS TJS - (**18 h**)

Traduction économique allemand-français Isabelle Bourgeois (enseignante et chercheur au CIRAC, spécialiste de l'économie de l'Allemagne – (**18 h**) - **TOTAL DU MODULE : 54 heures TD**

E) Traduction Economique VERS L'ANGLAIS/ALLEMAND/ESPAGNOL (4 crédits)

Travaux dirigés de traduction juridique à partir du français vers l'anglais, l'espagnol et l'allemand

Matériel : supports professionnels - Anglais, espagnol, allemand

Traduction économique français-anglais Lucinda Glover (enseignante spécialisée à l'UCP) (**20 h**)

Traduction économique français-espagnol Alexandra Carrasco (**18 h**)

Traduction économique français-allemand Brigitte Lestrade (Professeur à l'UCP, traductrice) (**18 h**)

TOTAL DU MODULE : 56 heures TD

F) Traduction Assistée par Ordinateur (TAO) (2 crédits) :

techniques de traduction assistée par ordinateur, entraînement à l'utilisation de mémoires de traduction sur logiciel Wordfast – **Patricia Leleu** (traductrice salariée diplômée de l'Université de Jussieu « Industrie des Langues » - (**18 h**)

G) Informatique et bureautique (1 crédits)

Maîtrise des outils informatique courants (traitement de textes, tableurs, messageries, présentations PowerPoint) -

Techniques de recherche sur Internet - Fondamentaux des bases de données

Pascal Kirchhofer (Informaticien-formateur) – (**12 h**)

TOTAL VOLUME HORAIRE COURS SEMESTRE 2 : 320

En plus des cours et/ou matières énumérées ci-dessus, il est prévu d'organiser un certain nombre de conférences sur des thèmes ayant trait au Master, comme par exemple une présentation de l'organisation juridictionnelle en France.

SEMESTRE 4
PARCOURS B3
TRADUCTION D'AFFAIRES
30 crédits

Stage en entreprise de 6 mois, en France ou à l'étranger, en rapport avec l'objet de la formation dispensée dans le Master de Traduction d'Affaires

De par sa durée fixée à 6 mois, ce stage, qui a depuis de nombreuses années maintenant fait la preuve de sa pertinence en termes d'acquisition d'expérience professionnelle et de capacité d'insertion dans le monde du travail, constitue un véritable ticket d'entrée pour l'emploi. Les étudiants, partis en stage début avril en apprentis, en reviennent en vrais professionnels apportant la preuve, lors de la soutenance de leur rapport, de leur aptitude à transformer les enseignements reçus durant le Master en véritable compétence de terrain. Le stage – sous réserve de l'accord du directeur des études – peut être effectué en deux stages différents.

Le stage fait l'objet de la rédaction et soutenance d'un rapport de stage selon des modalités qui sont communiquées en temps utile aux étudiants. La note de rapport de stage en S4 doit être au moins égale à 10. Elle ne peut faire l'objet d'un rattrapage. Le stage obligatoire peut se faire en plusieurs stages, mais il est déconseillé d'en faire plus de deux. L'étudiant doit rédiger et soutenir un rapport par stage.

Le Master est décerné aux étudiants ayant satisfait aux épreuves de traduction et ayant remis et soutenu leur rapport de stage dans les délais prescrits.

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Responsable : Brigitte LESTRADE, Professeur d'études allemandes contemporaines, Université de Cergy-Pontoise, Brigitte.Lestrade@u-cergy.fr;

Directeur des Etudes : François NOUCHI, traducteur indépendant spécialisé en traduction juridique et communication d'entreprise, Professeur Associé, UFR de Langues, Université de Cergy-Pontoise.
Francois.Nouchi@u-cergy.fr

Administration : Fabienne Poitout Master 1
fabienne.poitout@u-cergy.fr ;

Téléphone : 01 34 25 62 01

Sylvie Actis Master 2

sylvie.actis@u-cergy.fr

Téléphone : 01 34 25 62 09

Université de Cergy-Pontoise, UFR Langues , 33 bd du Port, F-95011 Cergy-Pontoise

Les enseignements sont délivrés à l'Université de Cergy-Pontoise.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à demander à l'adresse ci-dessus ou sont téléchargeables sur www.u-cergy.fr

Ce master s'intègre dans l'éventail des formations retenues et soutenues par le Centre interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA).